

## Grandes Universités de Recherche : la concrétisation d'un système à plusieurs vitesses !

Le 22 décembre, le gouvernement a signé avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) une nouvelle convention qui lance un appel à projet afin de renforcer la concentration des moyens au sein de l'enseignement supérieur sur quelques unes, à hauteur de 700 millions d'euros. Les universités bénéficiaires deviendront des « **Grandes Universités de Recherches** ».

Cette convention est le pendant financier de la loi permettant de réformer le statut des universités par ordonnance. L'appel à projet met les universités en concurrence entre elles pour le financement public. Si une université souhaite recevoir l'argent elle doit se plier au cahier des charges tel que décrit par la convention. Cette convention réserve l'argent aux universités ayant déjà reçu un Idex<sup>i</sup> ou Isite<sup>ii</sup>, qui ont suivi la même procédure que celle-là, et sont donc déjà distinguées comme universités dite « d'excellence ».

Le cahier des charges pour être une « *Grande Université de Recherche* » poursuit les logiques déjà à l'œuvre les années précédentes. En effet les établissements des Idex et Isite sont invités à aller plus en avant dans les fusions et à transformer en profondeur leur fonctionnement actuel. Il est fait mention du caractère « *transformant et expérimental* » que doivent avoir les projets, ce qui correspond au terme de l'article 28 du projet de loi « *Pour une société de confiance* », qui permet au gouvernement de prendre des ordonnances afin de réaliser des « *expérimentations* » pour les statuts des universités. De plus, la complémentarité avec d'autres appels à projet de l'ANR, à savoir les Nouveaux Coursus à l'Université et les Écoles Universitaires de Recherche qui démantèlent respectivement les diplômes de licence et de master, est clairement affirmée.

Comme nous l'avons déjà dénoncé, ces statuts expérimentaux visent à détruire les restes de démocratie au sein des universités, et à pouvoir encore plus sélectionner les étudiant·e·s à l'entrée et/ou appliquer des frais d'inscription sélectif. De plus le fait de choisir quelques universités parmi une série qui ont déjà été sélectionnées permettra de détruire définitivement la carte actuelle de l'enseignement supérieur français. En effet les « *Grandes Universités de Recherche* » concentreront les moyens, notamment l'argent des Idex, des Isite et de ce nouvel appel à projet. Elles délivreront de fait les diplômes bac +5 et les doctorats quand les autres établissements seront paupérisés et se contenteront des bac +3.

Solidaires étudiant-e-s continue à revendiquer des financements pérennes à la hauteur des besoins d'un enseignement de qualité pour tou-te-s, l'arrêt des financements par appel à projet et une véritable démocratie universitaire.

**Une autre université est possible, mobilisons-nous !**

***Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes***

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

*<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>*

*[contact@solidaires-etudiant-e-s.org](mailto:contact@solidaires-etudiant-e-s.org)*

i Les universités ayant eu un Idex sont : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon-Saint-Etienne, Nice, Paris Saclay, PSL, Strasbourg, Sorbonne-Université (en probation) et Toulouse (en probation)

ii Les Universités ayant eu un Isite sont : Bourgogne–France Comté, Cergy-Pontoise, Clermont-Ferrand, Lorraine, Lille Nord-Europe (2017), Paris-Est, Montpellier, Nantes, Pau-Pays de l'Adour